MEL 161

Vers de nouveaux équilibres entre ordres juridiques
Mélanges en l'honneur d'Hélène Gaudemet-Tallon
Dalloz – 2008

LE PLURALISME NORMATIF :
DE LA COMPARAISON Á LA COORDINATION

J.-P. ANCEL, L'invocation d'un droit étranger et la contrôle de la Cour de cassation, p. 3.

J. BASEDOW, La recherche juridique fondamentale dans les instituts de Max Planck, p. 11.

G.A. BERMANN, La concertation réglementaire transatlantique, p. 23.

A. BORRÁS, La fragmentation des sources de droit international privé communautaire. Le cas de la responsabilité nucléaire, p. 31.

B. FAUVARQUE-COSSON, Droit international privé et droit comparé : brève histoire d'un couple à l'heure de l'Europe, p. 43.

J. FOYER, Diversité des droits et méthodes des conflits de lois, p. 57.

P.E. HERZOG, Le début de la « révolution » des conflits de lois aux États-Unis et les principes fondamentaux de la proposition « Rome II ». Y a-t-il un parallélisme inconscient ?, p. 71.

L. IDOT, A propos de l'internationalisation du droit. Réflexions sur la soft law en droit de la concurrence, p. 85.

C. KESSEDJIAN, Le droit entre concurrence et coopération ?, p. 119.

L'UNIVERSALTION DU DROIT
ET DU CONTENTIEUX

B. ANCEL, Les jugements étrangers et la règle de conflit de lois. Chronique d'une séparation, p. 133.

B. AUDIT, Observations sur la convention de La Haye du 30 juin 2005 relative aux accords d'élection de for, p. 171.

O. CACHARD, La force obligatoire vi à vis du destinataire des clauses relatives à la compétence internationale stipulées dans les connaissements, p. 189.

L. CADIET, Les sources internationales de la procédure civile française, p. 209.

J. DUTHEIL DE LA ROCHERE, Sanctions internationales contres les personnes et respect des droits fondamentaux, p. 229.

M. FALLON, L'application du règlement « Bruxelles I » aux situations externes après l'avis 1/03, p. 241.

L. GANNAGÉ, A propos de l'« absolutisme » des droits fondamentaux, p. 265.

P. GANNAGÉ, Regards sur les compétences judiciaires exclusives, p. 285.

S. GUINCHARD, Entre identité nationale et universalisme du droit : l'idée et le processus d'introduction d'un recours collectif en droit français, p. 295.

A. HUET, Le nouvel article 15 du Code civil, p. 311.

H.U. JESSURUN D'OLIVEIRA, Turmoil around a naturalisation decree. Or how the dutch cabinet stumbled over a pebble, p. 319.

K.D. KERAMEUS, La convention de Bruxelles et l'harmonisation par la jurisprudence en Europe, p. 335.

K.KREUZER, International instruments on human rights and *Shariah* law, p. 343.

M.-L. NIBOYET, Contre le dogme de la lex fori en matière de procédure, p. 363.

E. PATAUT, Notifications internationales et règlement « Bruxelles I », p. 377.

P. DE VAREILLES-SOMMIERES, La compétence internationale de l'Espace judiciaire européen, p. 397.

H. VAN LOON, Vers un nouveau modèle de gouvernance multilatérale de la migration internationale, p. 419.

LA PRÉSERVATION DES VALEURS LOCALES

P.-Y. GAUTIER, La contrariété à l'ordre public d'une décision étrangère, échec à sa reconnaissance ou son *exequatur*, p. 435.

P. KINSCH, La « sauvegarde de certaines politiques législatives », cas d'intervention de l'ordre public international ?, p. 447.

P. MAYER, L'étendue du contrôle, par le juge étatique, de la conformité des sentences arbitrales aux lois de police, p. 459.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE, ESPACE D'EXPÉRIMENTATION DU PLURALISME

P. LAGARDE, La reconnaissance. Mode d'emploi, p. 479.

Y. LEQUETTE, De Bruxelles à La Haye (Acte II), p. 503.

V. PIRONON, Les pratiques commerciales déloyales entre droit international privé et droit communautaire, p. 545.

G. PLUYETTE, Quelques aspects récents de la jurisprudence de la Première chambre civile en matière de droit communautaire international, p. 559.

F. POCAR, Faut-il remplacer le renvoi au droit national par des règles uniformes ?, p. 573.

S. POILLOT-PERUZZETTO, Le défi de la construction de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, p. 581.

J.-P. RÉMERY, Aspects maritimes du droit international privé communautaire, p. 601.

T. STRUYCKEN, L'ordre public de la Communauté européenne, p. 617.

S. VRELLIS, « Abus » et « fraude » dans la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes, p. 633.

LE CONTRAT ET LA FAMILLE AU CŒUR DES EQUILIBRES ENTRE ORDRES JURIDIQUES

T. AZZI, L'office du juge dans la mise en œuvre de la convention de Rome du 19 juin 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles, p. 647.

M. BOGDAN, Foreign public law and article 7(1) of the Rome convention : some reflexions from Sweden, p. 671.

A. BUCHER, L'intérêt de l'enfant pénètre la convention sur l'enlèvement, p. 683.

P. COURBE, L'influence des réformes du droit de la famille sur le droit international privé, p. 703.

T.C. HARTLEY, The proposed « Rome 1 » regulation : applicable law in the absence of choice (article 4), p. 717.

J.-M. JACQUET, Le principe d'autonomie entre consolidation et évolution, p. 727.

O. LANDO, Choice of lex mercatoria, p. 747.

R. MORSE, Choice of law, territoriality and national law : the case of employement, p. 763.

M. PAUKNEROVÁ, The “contrat sans loi” in czech and european private international law, p. 775.

M. REVILLARD, L’harmonisation du droit international privé de la famille dans la pratique notariale, p. 789.

K. SIEHR, Divorce of muslims marriages in secular courts, p. 809.

B. TEYSSIÉ, La loi applicable aux accords transnationaux d’entreprise ou de groupe, p. 821.